

Compte-rendu du 09 octobre 2018 n'ayant reçu aucune remarque, est approuvé à l'unanimité

1. Projet de constructions rue Léon Bourgeois :

Nous avons reçu, la réponse de la mairie à notre demande de recours gracieux le 11/10/2018 qui reprends quasiment les mêmes réponses que celles de Stradim. Les riverains ont aussi reçu la réponse de la mairie et ont rencontré un responsable du promoteur le 12/11 et le 13/11. Des arrangements individuels devraient pouvoir être obtenus.

Dans le même quartier, un permis de construire pour 62 appartements a été déposé à l'emplacement de la Clonerie à l'angle de la rue Joachim du Bellay et du Boulevard Mermoz.

2. « Vivre en harmonie à St-Nazaire » réunion le 16/10/2018 :

SPCNE a assisté à la réunion où il a été surtout question des inondations sur le quartier du Dolmen. Il faut alors prendre des photos afin de justifier les éventuelles demandes auprès de la Mairie.

3. CSS de la société Rabas Protec :

Réunion le 06/11/2018 à 14h à la sous-préfecture de St-Nazaire, le Président SPCNE représente UDPN 44 et le vice-président SPCNE représente le SPCNE. La société, dont le principal donneur d'ordres est Stelia Aérospace est spécialisée dans les traitements de surface (peintures), elle compte moins de 10 personnes, utilise du Chromate de Strontium, mais en quantité très limitée. Les gros efforts sont faits pour limiter les impacts sur l'air, les filtres sont contrôlés et changés régulièrement, le suivi semble sérieux.

4. CSS de la société Stelia Aérospace:

La première réunion de cette CSS a lieu le 06/11/2018 à 16h à la sous-préfecture de St-Nazaire, le Président SPCNE représente UDPN 44. Mise en place de la commission et désignation du bureau. La présentation du bilan annuel et des actions de surveillance conduites par l'inspection des installations classées. Pas de remarque particulière.

5. CSS des établissements Total, Antargaz et SFDM (Parc A) :

Réunion le 07/11/2018 à 9h30 à la mairie de Donges. UDPN44 représentée par Michel CHAUSSE et SPCNE représentée par Jean-Claude BLANC. La société TOTAL a dû s'expliquer longuement sur les incidents qui ont eu lieu à plusieurs reprises au cours de l'année, avec notamment des fuites. Les causes sont identifiées, la maintenance devrait suivre. Faute de temps, les sujets de la désulfuration et du contournement de la voie ferrée n'ont pu être abordés. Une réunion ultérieure devrait être programmée.

6. CONSEILS de quartier :

Quartier Saint-Marc / Clos du Vigneau / Bollardièrre : 3^{ème} séance plénière le 17/10/2018. Constitution des groupes de travail, désignation des membres du collectif d'animation, élaboration et rédaction de la feuille de route. SPCNE est inscrite dans 2 groupe de travail : « Mémoire et valorisation du patrimoine de St Marc » et « Itinéraires de promenades ».

7. CONSEIL de développement de la Carene :

- Mise en place d'un nouvel atelier : participation citoyenne intercommunale. Cet atelier sera l'occasion d'appréhender une diversité de méthodes et processus participatifs qui alimenteront les réflexions. 4 réunions de travail réparties sur l'année. Installation de l'atelier le 06/11/2018.

- Dans le cadre du programme de visites pour enrichir la connaissance du territoire, invitation à une visite de l'entreprise SOFOP SAS Talliaplast (Société Française d'Outils Professionnels, spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques à Montoir de Bretagne, le 21/11/2018 à 17h30. SPCNE inscrite.
- Invitation à la visite du site d'Emmaüs, le 1^{er} décembre à 10h. Pas de participation.

8. **UDPN 44 :**

- Conseil d'administration du 6 novembre. UDPN 44 a quitté la FNE. FNE Pays de Loire envisage la création de FNE Loire-Atlantique. Attention à ce que l'UDPN 44 ne disparaisse pas.
- Le président SPCNE, 1^{er} Vice-président de l'UDPN 44 est désigné membre suppléant de la Commission des Paysages et des Sites dans sa formation spécialisée « Carrières ».
- Reçu, le 10/11, de la Fédération Presqu'île Environnement une demande pour signer la Pétition « Pour des marais salants sans chasse ». *Suite aux diverses pollutions et nuisances observées, depuis de nombreuses années, sur les marais salants, occasionnées par la pratique de la chasse : pollutions au plomb de salines et des zones humides, nuisances sonores, déchets, gênes pour les professionnels, le public et l'avifaune permanente ou migratrice, les pétitionnaires demandent aux propriétaires de marais d'interdire la chasse sur leurs propriétés.*

9. **COURRIERS :**

- Reçu, une information sur un projet de plan particulier d'intervention (PPI) pour l'établissement YARA France, situé à Montoir-de-Bretagne établi par la préfète de Loire-Atlantique en vue de la protection des populations des biens et de l'environnement.
Le PPI s'appliquera sur les communes de : Besné, Corsept, Crossac, Donges, Frossay, La Chapelle-Launay, Montoir-de-bretagne, Paimboeuf, Prinquiau, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Nazaire, Saint-Père-en-Retz, Saint Viaud, Trignac.
Le PPI est mis à la disposition du public pour observations, jusqu'au 24 octobre 2018 au siège de la sous-préfecture de Saint-Nazaire ainsi que dans les mairies des communes citées ci-dessus aux heures d'ouvertures. Les observations du public sont consignées sur un registre ouvert à cet effet.
- Reçu, de la sous-préfecture, le 11/10/2018, invitation à la réunion de la commission de suivi de sites des **établissements Elengy, IDEA Services vrac et Yara France à Montoir-de-Bretagne**, organisée le 16 novembre prochain à 9h30 à la mairie de Montoir-de-Bretagne.
- Prochaine **commission des cultures marines** de Loire-Atlantique le 29/11/2018 à 9h30 à La délégation à la mer et au littoral de Saint-Nazaire
- Reçu, de la sous-préfecture, le 15/10/2018, le compte rendu de la commission de suivi de site du Parc B exploité par la SFDM à Donges, organisée le 12/09/2018 et une copie de l'arrêté du ministère de la Défense en date du 05/09/2018, prescrivant la prolongation du délai d'élaboration du plan de prévention des risques technologiques autour du parc B SFDM Donges, pour une durée de 12 mois.

La prochaine réunion mensuelle de l'association aura lieu le mardi 11 décembre 2018 à 18h salle 2 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 13 novembre 2018
Le Président de la SPCNE,